

Troubles de l'apprentissage, les démarches indispensables

Ne pas oublier la demande d'aménagements aux examens

- Avant l'inscription à l'examen
- Auprès du rectorat

Faire une démarche diagnostique complète

- ORL / Ophtalmo
- Tests psychométriques et neuropsychy
- Bilans divers
 - orthophoniste
 - orthoptiste
 - psychomotricien
 - ergothérapeute
- Neuropédiatre

Dossier MDPH

- Certificat médical (A emmener lors du RDV chez le neuropédiatre)
- Devis des professionnels de santé
- Rédaction du projet de vie
- Demander la rédaction du PPS
- Justifier les incidences dans la vie quotidienne
- Préciser les logiciels et matériels nécessaires

Informez l'enseignante de vos démarches

- Ne pas donner les bilans mais informer du diagnostic ou recherche de diagnostic
- Prévenir si dossier MDPH prévu

Informez la prévision d'un dossier MDPH

- Auprès du médecin scolaire
- Informez le chef d'établissement
- Informez l'infirmier-ère scolaire dans le secondaire
- Informez l'enseignant référent
- Prévoir une équipe éducative pour remplir le GEVASCO